



CSE ordinaire du 27 Février 2025

Explication de Vote Contre le projet « CRE Rénové »

Nous tenons à vous informer des raisons qui motivent notre vote contre le projet CRE rénové. Elles touchent à la fois à la clarté des procédures et à la QVT des collectifs.

Le projet introduit un processus de contrôle qui est non seulement complexe mais également non encore stabilisé.

En effet, le décret portant le nouveau régime de sanction n'est toujours pas paru. Les notions de suspension et de suppression qu'il va introduire ainsi que les conditions dans lesquelles ces notions donneront lieu à une radiation des demandeurs d'emploi multiplieront les combinaisons de sanctions possibles.

Cette complexité pourrait entraîner des erreurs dans l'application des sanctions et nuire à la compréhension des droits des demandeurs d'emploi. Une telle situation pourrait créer un climat de méfiance entre ces derniers et les agents en charge du contrôle.

La mesure d'impact sur la charge de travail des conseillers CDDE de la mise en œuvre du suivi des actions réalisées ou pas par les demandeurs d'emploi post contrôle ne semble pas avoir été réalisée. Il est en est de même des risques de réclamations déposées par les demandeurs d'emploi pour lesquels ce suivi n'aura pu être fait.

Il n'est pas précisé si un mécanisme d'évaluation continue sera mis en place pour garantir l'efficacité et l'équité du système au fil du temps. Sans cela, il est difficile de croire que le processus pourra être ajusté en fonction des retours d'expérience.

Enfin, le recrutement de deux nouveaux agents au sein de l'équipe dédiée est prévu, mais pas le remplacement des agents renforçant le CRE. Encore une fois, c'est toujours plus, sans les ressources nécessaires.

Pour garantir la qualité du service que nous offrons à nos usagers, il est impératif de doter les sites de production et les ELD des ressources nécessaires. La bonne réalisation de nos missions dépend de notre capacité à répondre efficacement aux sollicitations des usagers et à maintenir des standards élevés, ce qui est actuellement compromis par le manque de personnel.

Pour toutes ces raisons nous votons contre.

Les élus, élus et RS de la CFE-CGC Région Corse